

## Commune de Daverdisse

# Compte rendu de la réunion de CLDR du 21/11/2023

Réf. : DAVERDISSE\06- CLDR\2023\20231121 plan amgt forestier\Daverdisse 20231121 PV CLDR suivi des projets.docx

### Participants et excusés :

- › CLDR : 15 participants et 3 excusés (voir liste ci-dessous)
- › FRW : Mme Sophie Orban et Mme Juliette Maquet, agents de développement

### Ordre du jour :

#### Partie 1

- › Approbation du compte rendu du 10/05/2023
- › Le suivi des projets subventionnés en développement rural
- › Divers

#### Partie 2

- › Présentation par le DNF du projet de plan d'aménagement forestier
- › Séance de questions / réponses

☺ ☺

Le Bourgmestre accueille les participants ; il explique l'ordre du jour et l'objectif de la réunion. Il précise que la seconde partie de la réunion sera ouverte aux habitants.

## Approbation du compte rendu de la réunion du 10/05/2023

⇒ **La CLDR approuve le compte rendu de réunion, sans remarque.**

## Le suivi des projets subventionnés en DR

### **Aménagement de la maison des associations à Haut-Fays**

L'ordre de commencer les travaux a été donné pour début octobre. Il a été retardé de 3 semaines pour permettre la tenue de la fête du village.

L'état des travaux à la date du 21 octobre :

- Presbytère abattu ;
- Pose des L, empiérement des parkings – surfaces PMR et inférieures terminées ;
- Drains recouverts avec les terres du chantier ;
- Pose des cuves pour les évacuations d'eau.

Les délais prévus pour les travaux sont de 18 mois. La fin du chantier est donc attendue pour le printemps 2025.



## Aménagement du cœur de Porcheresse

L'avant-projet a été approuvé par la CLDR le 05/07/2022. Le Comité d'accompagnement de l'avant-projet (qui regroupe l'Administration, l'Urbanisme, la Commune, les Impétrants) s'est réuni le 22/09/2022 ; aucune remarque particulière n'a été émise. Et la Région wallonne a approuvé l'avant-projet le 08/10/2022.

La demande de permis d'urbanisme est en cours. Dans ce cadre, la consultation de différentes instances est requise. Des modifications ont dû être apportées sur les plans suite à des remarques du service mobilité-infrastructure du SPW [direction des déplacements doux et de la sécurité des aménagements de voirie] :

1- « Dans un souci de cohérence, il serait opportun d'étendre le plateau afin d'englober le carrefour formé par les rues Laloux et de Fontenelle. »



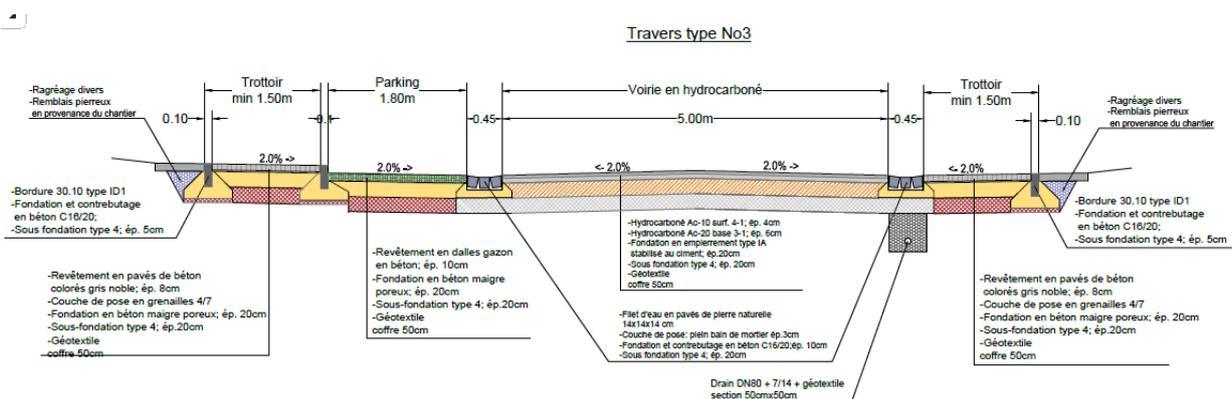
2- « Il est demandé de créer une zone de rencontre autour de l'église dans la zone matérialisée par la couleur ocre. Cette zone sera aménagée en saillie pour accentuer la différence de statut. Celle-ci sera réglementée par des F12a/F12b. Dans la continuité, nous ne sommes pas favorables au maintien de la couleur ocre sur la voirie. Celle-ci engendrerait un souci de lisibilité par rapport à la zone de rencontre. Nous préconisons donc de laisser la voirie dans sa couleur initiale. »

3- « Il serait opportun de créer une zone 30 en cœur de village dans les sections autres qu'en zone de rencontre. »

4- « Il est important d'assurer le cheminement piéton notamment en prévoyant des traversées piétonnes. Or, les passages pour piétons sont inexistant dans le projet. Il est nécessaire d'en implanter au minimum au niveau des carrefours sur la rue Laloux, la rue du Chenai et la rue de Graide. Ils seront aménagés sur le principe du « zéro ressaut », sans différence de niveau entre le trottoir et la chaussée. Ils seront munis de bordures et de filets d'eau plats. Un soin particulier doit être appliqué aux jonctions des différents éléments. »



5- « Au niveau du stationnement dans la rue Laloux, la largeur de 1,80m est insuffisante. La largeur minimum pour le stationnement est de 2m. Il convient de marquer la différence entre le stationnement et le trottoir en rehaussant les trottoirs pour éviter le squat par des véhicules. »



### Remarques des membres :

- Initialement, le choix de l'auteur avait été fait en conséquence, afin d'éviter un pur projet de voirie. Après deux ans de co-construction, on finit tout de même avec un projet de ce type. A quoi servent les consultations citoyennes si au final on arrive à un projet retravaillé par le SPW ?
- Est-ce que ces modifications vont modifier l'estimation budgétaire ?  
On ne pourra le savoir qu'à l'ouverture des soumissions. A priori, les modifications ne sont pas de grande ampleur (extension du plateau, traçage de passages pour piéton).
- Il faudra faire attention à l'organisation du chantier pour ne pas trop impacter la ferme pendant le séchage du béton : bien choisir la saison, assurer une bonne coordination avec le fermier. On ne pourra pas changer de matériau, car le permis d'urbanisme fixe tous les choix.

### Demande de convention pour la création d'une Maison rurale à Haut-Fays

- Réunion de demande de convention le 26/06/2023 ;
- Approbation de la convention par le Conseil communal le 24/08/2023 ;
- Transmission du dossier pour la session de sélection de septembre ;
- Réponse de la Ministre attendue pour fin 2023.



## Divers

### Commission CO<sub>2</sub>

Sans projet relayé, l'enveloppe pour la Commission a été finalement investie par la Commune dans l'achat de gobelets réutilisables et de cruches de service. Ils seront distribués aux comités à la fin de l'année.

Une réflexion entre les comités est en cours pour standardiser la caution pour les gobelets réutilisables à 0 €, afin qu'il n'y ait pas de concurrence au sein de la commune.

## Communautés d'énergie

Des membres proposent d'organiser en 2024 des réunions d'information sur les communautés d'énergie et de travailler au niveau communal sur le développement de (micro-)projets de ce type dans les villages.

Il sera important d'amener aux citoyens les informations justes et précises, par le bon interlocuteur.

Remarque : la Commune ne peut être reprise comme producteur ou fournisseur d'énergie. Mais elle peut apporter une aide au niveau administratif (cahier des charges, marché public, ...).

→ Ce sujet sera repris comme action 2024 dans le cadre de la CLDR.

## Présentation du projet de Plan d'Aménagement Forestier

---

Les notes concernant la séance publique (partie 2 de la réunion) sont reprises dans un compte rendu spécifique.

**Juliette Maquet & Sophie Orban**  
Agents de développement

**Fondation Rurale de Wallonie**  
**Equipe Semois-Ardenne**

Rue de France, 19A – 6730 TINTIGNY | +32 (0)63 44 02 02  
[semois@frw.be](mailto:semois@frw.be) | [www.frw.be](http://www.frw.be) | [www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne](https://www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne)

---

## Participants à la réunion de CLDR du 21/11/2023

### Présents

Civilité	Nom	Prénom	Localité
M.	Bodart	Christophe	Daverdisse
M.	Bosseaux	Michel	Haut-Fays
Mme	Cornet	Maryse	Haut-Fays
M.	de Cartier d'Yves	Jean-Philippe	Daverdisse
M.	Groffils	Firmin	Porcheresse
M.	Incoule	Roland	Porcheresse
M.	Jacquet	Johan	Porcheresse
Mme	Lambert	Dominique	Daverdisse
M.	Léonard	Emmanuel	Daverdisse
M.	Léonet	Maxime	Haut-Fays
Mme	Leyder	Mylène	Haut-Fays
M.	Merny	André	Gembes
Mme	Poncin	Patricia	Gembes
M.	Vincent	Jean-Claude	Haut-Fays
M.	Wuidar	Maurice	Gembes

### Excusés

Civilité	Nom	Prénom	Localité
M.	Collin	Lucien	Porcheresse
M.	Léonet	Nicolas	Haut-Fays
M.	Verbeek	Pierre	Daverdisse